



# La Gazette

# du Comité

de Quartier de la Route d'Alès

Email :  
[comité-quartier-route-ales@hotmail.com](mailto:comité-quartier-route-ales@hotmail.com)

Site internet :  
[www.quartieroutedales.wixsite.com/comitedequartier](http://www.quartieroutedales.wixsite.com/comitedequartier)

Périodique gratuit édité par le Comité de Quartier de la Route d'Alès - Association Loi 1901  
Direction de la publication : Myriam Ferrand - Equipe de la rédaction : B. Bousquet - F. Riouah  
A participé à ce numéro : Gabrielle Riouah - Imprimé par nos soins.

## EDITO DE LA PRESIDENTE :

Votre Comité de Quartier, comme nous aimons le rappeler tisse des liens entre ses habitants, aux travers de nos diverses manifestations pour le bien vivre ensemble . Mais, au delà de ces activités, il est mobilisé pour défendre , avec conviction , auprès des élus les dossiers importants qui semblent ne pas avancés tels que la sécurité , la fibre, la propreté, la végétalisation, travaux de voirie et autres problèmes qui peuvent nuire à la vie dans notre quartier et que je vous invite à nous signaler.

Je souhaiterai en parallèle à l'article sur le débroussaillage, attirer votre attention sur le débordement de la végétation de nos jardins sur la voie publique. Cette végétation est un obstacle dangereux pour le passage des piétons. La loi nous oblige à couper cette végétation envahissante, et peut en cas d'accident voir la responsabilité des riverains engagée.

Pour nous il est très important, de vous donner à tous, jeunes et moins jeunes l'envie de nous rejoindre. Plus nous serons, plus le lien social sera fort. **Créer des liens amicaux et développer ce lien social, sont importants pour le bien vivre ensemble, aussi faut-il que nos activités correspondent à vos attentes.**

.../...

Faites nous part de vos idées, de vos expériences, de vos souhaits.

Mais en attendant nous vous invitons à venir nombreux à nos événements festifs et culturels des 2,3, et 24 Juin pour partager ces moments riches en échange.

Myriam FERRAND, Président du Comité

## EVENEMENT(S) A VENIR :

**Le 24 juin 2023, Fête de L'Aïgo bolido** se tiendra comme chaque année au Comité de Quartier en même temps que la fête des écoles. Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité!

Fin **septembre, début octobre 2023** se tiendra au bureau, du comité de quartier à la salle de l'Eau bouillie l'Assemblée générale annuelle avec pour ordre du jour le renouvellement des membres du Comité de quartier.

## INAUGURATION DE L'ANIMATION MENSUELLE DE PETANQUE :

Cette 1ère manifestation a eu lieu le 14 avril 2023 à partir de 16h sur le terrain de pétanque situé entre l'école de l'eau bouillie et le local du comité de quartier.

Le temps n'était pas au rendez-vous mais la bonne humeur et la convivialité l'étaient!

Nous avons clôturé cette animation autour d'un apéro-pizza.

Notre 2ème rencontre fixée au 12 mai 2023 n'a pas pu avoir lieu en raison d'une météo défavorable, mais nous vous attendons nombreux lors de notre prochaine rencontre qui se tiendra courant juin. Nous vous tiendrons au courant. Avis aux amateurs!



## VIDE-GRENIER DU 16 AVRIL EN PARTENARIAT AVEC L'APE DE L'ECOLE DE L'EAU BOUILLIE :

Malgré un vent violent, le beau temps était au rendez-vous. Les profits de cette journée profiteront aux activités et sorties de l'école. Cette manifestation a rencontré un franc succès !

## BOURSE AUX PLANTES DU DIMANCHE 14 MAI



Devant les immeubles du quartier d'Espagne, situés au square Bernard Lespes, les jardiniers amateurs ont pu troquer ou acheter des plantes, des boutures, et des graines.

L'animation a été assurée par un joueur d'orgue de Barbarie et accompagné d'une activité cirque et décalcomanie.

Un atelier de démonstration a permis de mieux appréhender les sols de nos jardins.

Nous avons clôturé cette agréable matinée par un apéritif, comme prévu l'ambiance a été joyeuse et convivial. Une jeune photographe parisienne nous a permis de garder de très belles photos-souvenirs.

Nous aimerions que pour une prochaine manifestation, vous soyez plus nombreux à nous rejoindre afin de créer du lien social.



## LA FIBRE OPTIQUE DANS NOTRE QUARTIER :

En janvier, Myriam FERRAND , Aude MIFSUD et Charly OLIVIER du Comité de Quartier ont rencontré Monsieur ESCOJIDO, élu à la mairie de Nîmes en charge de la connectivité de la ville. Une deuxième réunion a eu lieu le 8 février 2023 avec Monsieur ESCOJIDO, Monsieur MELIN Directeur Départemental ORANGE, en charge des collectivités locales, Monsieur DOUAIX notre président du Conseil de Quartier de Garrigues Ouest, ainsi que Monsieur BERLAGUET du service de la voirie de la ville.

Il est à retenir de ces rencontres :

La route d'Alès a été déclarée prioritaire en 2023 , pour l'installation de la fibre optique. C'est une bonne nouvelle!

Monsieur MELIN nous a défini la mission d'Orange, qui est l'installation de l'infrastructure de la fibre optique sur la territoire. Une fois l'infrastructure terminée, les résidents deviennent éligibles et peuvent donc être raccordés .

Le raccordement incombe à l'opérateur de leur choix : SFR, BOUYGUES, FREE et ORANGE ( qui est le service commercial Orange indépendant d'Orange installation de l'infrastructure ...) Tous les opérateurs sont informés par ORANGE que la fibre est installée, après un délai d'un mois, les opérateurs pourront alors effectuer le raccordement de leurs clients.

**Ceci devrait être le bon déroulement de l'installation ... Mais hélas, c'est sans compter sur tous les aléas inhérents à la complexité de ce chantier. Notamment, pour l'implantation des poteaux :**

**Le rôle des élus de la ville est d'exercer une pression permanente sur Orange pour que l'implantation des poteaux soit rapide, à savoir 15 jours, mais c'est sans compter sur les difficultés de poser des poteaux sur le domaine public : empiètement sur trottoirs, chaussées, ou autres suivant le lieu qui impacte la sécurité des usagers.**

Orange doit alors demander aux particuliers l'autorisation d'implanter le poteaux dans leur propriété.

Monsieur MELIM précise alors que la procédure est longue et retarde l'avancement de l'installation de la fibre optique. S'il ya refus du propriétaire, le refus est bloquant et l'installation ne peut se faire. Monsieur le Directeur Départemental d'Orange recommande aux particuliers de refuser d'effectuer tous travaux en amonts, proposes par leur opérateur, y compris Orange.

Le particulier doit être éligible à la fibre optique pour pouvoir être raccordé. En cas de difficultés, son opérateur et lui même doivent contacter ORANGE et le 3900.

Pour informations: Suppression progressive jusqu'en 2030 de l'ADSL, ainsi que des BOX 4G et 5G. Les Box 2G et 3G seront supprimées en 2028.

Une alternative à la fibre : Offres Satellites disponible sur le site NORDNET, pour ceux qui ne seront jamais éligibles ou pour ceux qui ne souhaiterons pas être raccordés.

Il nous a été précisé que les demandes collectives dans la même voie sont inutiles et ne font pas avancer l'installation. A partir du moment où un résident est éligible et désireux de se raccorder à la fibre sa demande sera honorée. Aucune réponse aux cas soumis : ils ne relèvent pas de la compétence d'Orange Installateur de l'infrastructure. Comme cela a été dit plus haut : en cas de difficultés, c'est l'opérateur et l'intéressé qui doivent contacter ORANGE et le 3900.

*Myriam Ferrand - Présidente du comité*

## BREVES DU COLLEGE J. ROSTAND :

Sortie des collégiens à Garons à la base aérienne de la sécurité civile de Garons avec nos Ambassadeurs citoyen défense. Des élèves impressionnés à bord des Canadairs, du dash8, des questions qui fusent, de l'admiration & peut-être de futures vocations Un excellent accueil et des professionnels, qui, en plus d'être passionnés et fiers de parler de leur métier, sont des vrais pédagogues Un moment d'échanges extrêmement enrichissant qui aurait mérité d'être prolongé...



Une action solidaire des élèves ambassadeurs citoyens défense encadrée par Sophie Calley principale adjointe avait pour but de financer la scolarité au Collège d'Anjara d'une future élève de sixième originaire de Tamatave, grande ville portuaire de Madagascar. Pour cela des badges et écoblocs ont été proposés à la vente aux clients de U Express La Cigale. Les bénéfices de la vente ont été intégralement versés à l'Association gardoise « Terre des Enfants » qui assurera le lien avec Anjara

Pendant que certains élèves de 3èmes visitent Brighton, d'autres sont à Prague dans le cadre du jumelage (visite du Château, du ghetto de Terezin etc) #DevoirDeMémoire. Fin mars d'autres élèves sont également partis à Cracovie  
Une vraie contribution au #parcoursculturel pour nos 3èmes grâce à l'implication des enseignants.



Un excellent accueil et des élèves enchantés : disponibilité, échanges, pédagogie et bienveillance au rdv

Le sens de l'engagement , du jeu et du collectif : ingrédients pour nos ambassadeurs d'être sur le podium (3eme place) lors du challenge classe défense départemental organisé par Ima DMD30 avec plus de 300 participants.

Le 10 mai, les ambassadeurs citoyens défense ont été reçus à l'hôtel du département, dans la salle Simone Veil. Ils ont rencontrés Mme Fardoux Jouve, élue déléguée à l'Egalité Hommes Femmes, en présence de deux élus du Conseil municipal des jeunes. Après un temps de présentation de la collectivité, un quizz a été proposé, suivi d'un temps d'échanges, le tout clôturé par un moment convivial.  
Des élèves devenus incollables sur le CD30!

## BREVES DE L'ECOLE DE L'EAU BOUILLIE :

L'école de l'Eau Bouillie n'a pas dérogé à sa tradition de partir chaque année en classe découverte.

Les élèves du CE1 au CM2 ont passé 5 jours inoubliables dans les Alpes maritimes au début du mois d'avril. Au programme : une petite halte à Marseille le premier jour pour visiter la grotte Cosquer et le fort Saint-Jean, la visite de Monaco et de son musée océanographique avec un atelier pédagogique sur le monde marin, une petite virée en bateau dans la Baie des Anges, la visite du musée national du sport à Nice avec la découverte et la pratique d'un sport local : le plume-foot, un après-midi ludique au Bois des Lutins où les enfants ont pu se défouler en sautant partout, les visites guidées des musées Fernand Léger et Henri Matisse avec un atelier de pratique artistique, une demi-journée dans le parc de Marineland et pour finir la visite du musée des parfums Fragonard.

Un emploi du temps très rempli pour des élèves au comportement irréprochable que ce soit en visite ou en vie collective... De quoi donner envie en maîtresses de se pencher d'ors et déjà sur le voyage de l'année prochaine !

Source : Cathy Coste, Directrice

## DEBROUILLLEMENT :

Vous avez dû recevoir dans vos boîtes aux lettres des conseils pour débroussailler. Nous n'en parlerons pas assez ça bien que la sécheresse soit un enjeu majeure pour notre société, il n'en demeure pas moins que le feu est dévastateur et se propage très vite. Toute propriété mal entretenue ou laissée à l'abandon peut provoquer avec la hausse des températures, un brasier.

Aussi, prenez le temps de nettoyer autour de chez vous.

Pour rappel : le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur progression à l'inverse d'un défrichage.

Qui est concernés par cette obligation légale de débroussaillage, je vous conseil de vous rendre sur le site [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr) vous serez surpris concernant notre quartier.

Dans certaines communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200m de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés. La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété voisine. Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Source : Vivre Nimes

## LE COMPOSTAGE PARTAGE :

Le compostage est une solution vertueuse pour trier à la source les restes alimentaires, déchets de cuisine... tri qui deviendra obligatoire fin 2023.

« Environ 30% de nos ordures ménagères sont compostables, de véritables ressources qui partent trop souvent à l'incinérateur » rappelle Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement à la collecte et au traitement des déchets. Avec le compostage, elles se transforment en engrais naturel et favorisent la biodiversité.

Opter pour le compostage individuel n'est pas forcément aisé en centre-ville, en habitat collectif ou sans jardin. Voilà pourquoi Nimes Métropole accompagne la création de sites de compostage partagés ( par des communes, des habitants, des entreprises).

L'agglomération finances les équipements nécessaires (bacs, aérateurs et panneaux d'information) tandis que ses maîtres -composteurs forment des habitants « référents » pour entretenir les sites.

Source : Métropole Eté 2022

## LA BLAGOUNETTE A BABETH:

Où y a-t-il des villes mais pas de maisons, des routes mais pas de voitures, des forêts mais pas d'arbres ?

Réponse : Sur la carte.

## LA RECETTE MAISON DE DANIELLE

### LA PISSALAT

2 Pots d'anchois (100g environ)  
6 Clous de girofle  
2 Feuilles de laurier  
3 Brins de thym  
Poivre en grain  
Huile d'olive

Mettre dans un mortier l'anchois, ajouter toutes les épices et écraser le tout.  
Ajouter l'huile d'olive petit à petit pour en faire une crème onctueuse.

Suggestion : Vous pouvez ensuite ajouter une mayonnaise pour la déguster avec un poisson poché.



Source : Danielle Bennassai

Bon appétit !



## FAUNE ET FLORE

### Le Micocoulier - Arbre sacré de Nîmes



*Celtis Australis*

Le mot micocoulier vient du grec *mikrokoukoulis* qui signifie « celui qui produit de minuscules petites baies » et que *celtis* précise en latin qu'il est originaire du pays des Celtes, soit du Midi.

Il vit spontanément en Provence et Languedoc. Il aime les expositions ensoleillées mais peut résister à -25° C. Sa hauteur de l'ordre de 25 m à l'âge adulte , il peut pousser jusqu'à 900m d'altitude.

Il offre son port élégant et son feuillage dense aux boulevards ,cours et promenades depuis au moins deux siècles dans notre ville. Le Bêlicouquié - en occitan fut l'arbre sacré des Volques Arécomiques, ces celtes qui, avant les romains, ont fondé Nîmes.

Ses jeunes feuilles se dégustent en salade, en soupe, ou à la poêle et ses fruits noirs appelés « micocoules » sont aussi comestibles et autrefois récoltés pour réaliser la liqueur nommée « Airgagent » ou en Italie appelée « Chasse-diable » car l'arbre était planté pour cette vertu à l'entrée des églises. A maturité, ils ont un goût de pommes caramélisées. Avec ses branches on confectionne traditionnellement à Sauve (Gard) des fourches à trois dents.

Sources : Métropole Eté 2022 - Jardins méridionaux de Lis-Henri Boyer - La Garrigue de Jean-Michel Renault

## Bassin-carrière des Antiquailles :



Le bassin-carrière des Antiquailles a pour vocation d'intercepter le ruissellement du bassin versant amont du cadereau d'Alès, afin de réduire le risque inondation pour la zone urbaine située en son aval.

L'autorisation de l'exploitation du lieu a été attribuée par arrêté préfectoral du 16/12/2015 pour une durée de 15 ans au Groupement Momentané d'Entreprises des Antiquailles (sociétés Lafarge Granulats France et Crozel TP SAS).

La superficie de ce bassin-carrière est d'environ 7,5 hectares pour une profondeur de 60 à 70m (afin d'arriver à la côte 85). Le volume des matériaux extrait est de l'ordre de 2,9 millions de m<sup>3</sup>.

Ce bassin aura à terme une capacité de stockage de 1,8 millions de m<sup>3</sup> (soit 2 fois la capacité de stockage de tous les bassins de rétention existant aujourd'hui). Il est dimensionné pour un événement type 1988.

### Principe de fonctionnement

Le cadereau d'Alès est intercepté de part et d'autre du carrefour avec la route d'Anduze pour être renvoyé dans l'excavation par le biais de canalisations de grandes dimensions (collecteur de 5,5 x 3,5m de section) dans le bassin-carrière.

Après l'évènement pluvieux et la crue éventuelle du cadereau, le bassin est vidé par pompage pendant plusieurs semaines.

### Surveillance de la carrière

Actuellement, la carrière est contrôlée sur les indicateurs de bruit, de poussières et de vibrations. Aucun dépassement du seuil imposé par l'arrêté d'exploitation n'a été observé.

Une inspection des différents indicateurs est assurée par un organisme dépendant de l'état, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Les contrôles se font sur place et sont inopinés.

*Source : Jacques François - Trésorier du Comité de quartier*



Une partie de l'équipe  
présente à la Bourse aux  
plantes 2023

